

benefit

Amère expérience

Changement de perspective salutaire après un grave accident.

→ Page 4



Marches fatales

Chute dans un escalier: conséquences et gestion des handicaps au quotidien.

→ Page 12



Courage et dévouement

Sauvetage suisse: mission en terrain accidenté.

→ Page 20



suva

Mieux qu'une assurance



Le temps, c'est de l'argent

Les vacances d'été sont finies. Il va donc falloir à nouveau se retrousser les manches car, comme le dit l'adage: «Le temps, c'est de l'argent».

Gian Reto Lazzarini est le patron de Butti AG à Pfäffikon. Il m'a appris qu'il vaut parfois la peine d'interrompre son travail. Et plus précisément face au danger. Pour rétablir ou mettre en œuvre les conditions de sécurité requises avant de se remettre à la tâche. Une interruption qui ralentit certes les opérations, mais un «retard bien investi» en comparaison du temps et de l'argent que coûterait un accident. Gian Reto Lazzarini en a fait l'amère expérience à ses dépens. Je vous invite à découvrir le récit d'un accident qui a suscité un changement de perspective salubre à la tête d'une entreprise.

Bonne lecture!

Cordialement

Regula Müller

Rédactrice en chef «benefit»





REPORTAGE

04 La sécurité, une tâche de direction

Après un grave accident, le patron de Butti Bauunternehmung AG a pris conscience de l'importance de la sécurité au travail pour son entreprise.

ZOOM

08 «Nous sommes uniques»

ACTUALITÉS

11 Amiante: la question à se poser

11 Causes d'accidents en Suisse

12 Sortir le grand jeu

Au printemps, des comédiens portant plâtres et bandages ont déambulé dans les filiales de la coopérative Migros Lucerne afin de sensibiliser clients et collaborateurs aux risques de chutes et faux pas.

13 Un accompagnement fructueux

14 Bien assurer les salaires

Les membres de la famille qui travaillent dans l'entreprise familiale peuvent assurer un salaire correspondant aux usages professionnels et locaux.

14 Nouveaux programmes de fitness

15 Prévenir les accidents de football

15 Accident de sport ou accident du travail?

15 Deux alliés de poids

16 CONCOURS

17 INSTRUCTION EXEMPLAIRE

18 BRAVO

20 PORTRAIT

22 SERVICE

La sécurité, une tâche de direction

Travailler en sécurité n'est jamais une perte de temps: Gian Reto Lazzarini, patron de l'entreprise Butti Bauunternehmung AG, l'a appris à ses dépens. Il aura fallu un grave accident pour qu'il prenne conscience de l'importance de la sécurité au travail. Depuis, il a beaucoup investi dans ce domaine, ce qui lui a aussi permis de réduire concrètement les absences.

Texte: Regula Müller // Photos: Fabian Scheffold

Gian Reto Lazzarini a repris en 2011 la direction de l'entreprise Butti Bauunternehmung AG qui occupe 110 collaborateurs à Pfäffikon (SZ). Lorsque cet ingénieur de formation a pris la tête de la société, après y avoir exercé la fonction de conseiller, celle-ci totalisait 34 accidents par an, soit 50 % de plus que la moyenne de la branche. Le montant des primes d'assurance n'a toutefois jamais augmenté, car il ne s'agissait que d'accidents-bagatelle. «J'étais persuadé que nous étions parfaitement au point en matière de sécurité au travail, explique-t-il aujourd'hui. Nous organisons une formation une fois par an, ce qui me semblait déjà beaucoup.» Le fait que le nombre des accidents enregistrés dans l'entreprise soit supérieur à la moyenne de la branche lui posait problème, mais il n'avait aucune idée de la façon dont il pouvait changer les choses.

Il aura fallu un grave accident en 2013 pour que Gian Reto Lazzarini réalise à quel point il était urgent de prendre des mesures. Alors qu'il était à Zurich pour une réunion, l'un de ses collaborateurs l'a appelé pour l'informer que Merceano Freixo, un ouvrier de chantier, venait de tomber dans une cage d'ascenseur en construction. Dans un premier temps, la situation ne semblait pas trop alarmante: on lui a expliqué que la victime était consciente et ne présentait aucun signe extérieur de

blesse, mais que la police et le procureur se trouvaient sur les lieux. Ce n'est qu'à l'hôpital de Zurich que les médecins ont fait une IRM et constaté que Merceano Freixo présentait des lésions internes: il avait des contusions au foie et aux reins, sa vie ne tenait plus qu'à un fil. C'est à Gian Reto Lazzarini qu'est revenue la lourde tâche d'annoncer à sa femme qu'il ne rentrerait pas à la maison ce soir-là. «Jamais de ma vie je n'ai connu une expérience aussi difficile dans le cadre de mon travail.»

Retour gagnant

Merceano Freixo a été plongé dans un coma artificiel durant deux semaines. Son ventre est resté ouvert pendant tout ce temps parce que d'innombrables opérations ont été nécessaires. Personne ne savait s'il survivrait ou non. Puis ce fut le soulagement: il était tiré d'affaire. Il a ensuite été transféré à la Rehaklinik Bellikon de la Suva. «Ses collègues ou moi-même le conduisons là-bas le dimanche soir et venions le chercher le vendredi soir», se souvient Gian Reto Lazzarini. Merceano Freixo a repris



Travailler en sécurité n'est jamais une perte de temps: le respect des règles vitales permet de prévenir les accidents et de réduire les absences dans les entreprises. www.suva.ch/regles



Sur ses chantiers, Butti Bauunternehmung AG attache autant d'importance à la sécurité qu'à ses objectifs économiques.



Merceano Freixo (à g.) et Gian Reto Lazzarini: heureux que l'accident ne soit aujourd'hui plus qu'un mauvais souvenir.

le travail au bout de trois mois. Même s'il ne pouvait pas encore soulever des charges de plus de 5 kg, son patron a tout fait pour qu'il retrouve ses marques au plus vite: il lui a proposé de conduire la camionnette du magasin de l'entreprise et de prendre des cours d'allemand tout en continuant à suivre ses traitements. Aujourd'hui, Merceano Freixo a une formation de grutier en poche et retravaille à 100 %.

Niveau de sécurité insuffisant

«Cet accident n'est pas un coup du sort. Nous avons clairement commis des erreurs», reconnaît Gian Reto Lazzarini. La cage d'ascenseur en construction, haute de plusieurs étages, était entourée d'un système de coffrage et de panneaux horizontaux recouvrant un trou béant. Les ouvriers ont ainsi longtemps circulé au-dessus du vide sans se poser plus de questions. Le jour de l'accident, le coffrage a été démonté par le bas alors que Merceano Freixo se tenait sur les panneaux où il faisait des mesures. Il a fait une chute de 6 m de hauteur, entraîné par le matériel qui est tombé en même temps. «Il aurait fallu mettre une barrière autour du coffrage dès le début.» Une fois Merceano Freixo hors de danger, l'entrepreneur a décidé d'agir: «Il fallait faire quelque chose». Gian Reto Lazzarini s'est alors tourné vers la Suva qui lui a proposé

une auto-évaluation de la sécurité au travail. Résultat: Butti Bauunternehmung AG surestimait fortement son niveau de sécurité. Afin de faire évoluer la situation, Gian Reto Lazzarini dresse avec l'aide de son équipe une liste de 50 mesures, parmi lesquelles le remplacement des escabeaux par des escaliers sécurisés, l'interdiction faite aux collaborateurs inexpérimentés de conduire un chariot élévateur et l'obligation de porter des lunettes de protection.

Cette dernière mesure n'a pas été facile à mettre en œuvre, car de nombreux collaborateurs s'y opposaient, arguant qu'ils verraient moins bien. Gian Reto Lazzarini demande alors à un opticien de lui fournir des lunettes adaptées. «Il faut être prêt à investir l'argent nécessaire, sinon ça ne sert à rien», explique-t-il. Depuis, il convoque systématiquement dans son bureau les collaborateurs qui n'obéissent pas aux règles. «Une discussion entre quatre yeux et la perspective d'un licenciement immédiat achèvent de les convaincre.» Alors qu'il n'organisait auparavant qu'un seul cours par an sur la sécurité au travail, les règles vitales font aujourd'hui l'objet d'une instruction mensuelle. Ces formations ont lieu sur les chantiers et chaque collaborateur doit signer une attestation de participation. Ce sont toutefois les audits qui se sont révélés les plus efficaces: quatre fois par mois, les

Listes de contrôle pour les PME

Les listes de contrôle sont conçues pour vous aider à identifier les dangers et à prendre les mesures nécessaires. Elles s'adressent aux petites entreprises tout comme aux grandes organisations. Dans les entreprises de moins de dix collaborateurs, compléter une liste de contrôle permet en outre d'apporter la preuve que la directive CFST relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail est bien mise en œuvre.

L'employeur est responsable de la sécurité au travail et de la protection de la santé dans son entreprise. La Suva conseille aux responsables des PME occupant moins de dix collaborateurs de réaliser une évaluation en vérifiant les dix éléments du système de sécurité (voir site Internet). Les entreprises de 50 collaborateurs ou plus et celles occupant dix collaborateurs ou plus et exerçant des activités impliquant une exposition à des dangers particuliers doivent disposer d'un système de sécurité interne (MSST).
www.suva.ch/determination-des-dangers



Des audits pour apprendre à reconnaître les situations dangereuses.

chefs de chantier et les contremaîtres doivent identifier un danger sur un chantier, en discuter avec un de leurs collègues, puis en informer le chef. «Cela permet à chacun d'apprendre à reconnaître les situations dangereuses.»

Diminution immédiate des accidents

Au début, l'interventionnisme de Gian Reto Lazzarini dans le domaine de la sécurité au travail n'a pas plu à tout le monde: la plupart des contremaîtres ont fait la moue. C'est un séminaire de deux jours organisé par la Suva qui a fini par les convaincre. «Je pensais que ce cours serait trop théorique. Et pourtant, c'est là qu'ils ont eu le déclic: ils ont compris que c'était pour leur bien.»

Ce qui a incité Gian Reto Lazzarini et ses collaborateurs à continuer dans cette voie, c'est la diminution des accidents, passés de 34 en 2013 à dix en 2016, et celle des absences, en recul de 630 jours à l'époque contre 220 aujourd'hui. «Cela nous a prouvé que le jeu en valait la chandelle.»

Gian Reto Lazzarini a investi du temps, mais aussi de l'argent dans la sécurité au travail, soit un montant initial de 160 000 francs, puis environ 70 000 francs par an. «En admettant que chaque jour d'absence me coûte 2500 francs, ce qui me semble réaliste, j'ai économisé un million de francs par an.» Le chef d'entreprise reconnaît que ce chiffre est peut-être un peu exagéré, mais ajoute: «Ce qui est sûr, c'est que les économies réalisées sont largement supérieures aux dépenses!» Sans compter que les souffrances évitées grâce à la sécurité au travail n'ont pas de prix.

→ www.suva.ch/regles

«Nous sommes uniques»

www.suva.ch/comptes-annuels

La numérisation modifie nos modes de vie et de travail. De plus en plus de salariés travaillent dans le secteur tertiaire. Les accidents professionnels diminuent et les accidents non professionnels augmentent. Comment la Suva réagit-elle à ces mégatendances? Aura-t-elle encore une raison d'être dans cent ans? Regard en arrière et vers l'avenir de Markus Dürr, président du Conseil de la Suva, et de Felix Weber, président de Direction.



Felix Weber, président de Direction (à g.) et Markus Dürr, président du Conseil de la Suva // Christof Schürpf

Monsieur Dürr, Monsieur Weber, quels ont été les faits particulièrement réjouissants pour la Suva en 2016?

Markus Dürr: Ce qui me réjouit le plus, c'est le bon résultat obtenu par la Suva, en dépit de la situation difficile sur le marché des capitaux et malgré des taux d'intérêt négatifs qui nous desservent nous aussi. Nos réserves sont suffisantes et nous pourrions supporter pendant plusieurs années d'éventuelles turbulences plus violentes encore. La Suva dispose d'une capacité de risque élevée à tous points de vue. Et ce qui me satisfait surtout, en tant que président du Conseil de la Suva: la nouvelle Direction, en fonction depuis maintenant un an et demi, a trouvé ses marques et fournit un excellent travail.

Felix Weber: Un fait particulièrement

réjouissant est certainement la performance de 4,1 % sur les valeurs immobilisées. Côté sinistres aussi, nous avons atteint nos objectifs. Nous avons enregistré une nouvelle baisse du nombre d'accidents professionnels et des frais de traitement par cas moins élevés. De plus, comme le montre un sondage récent, nos clients sont très satisfaits de notre travail. Fait réjouissant sur le plan opérationnel: le Conseil de la Suva a approuvé notre nouvelle stratégie.

La performance sur les placements de la Suva est régulièrement très élevée en comparaison, par exemple, de l'indice des caisses de pensions. Comment faites-vous?

Felix Weber: Nos atouts sont une large diversification et des investissements

à long terme. Nous affectons les 48 milliards de francs de valeurs immobilisées à des fins précises afin de garantir notamment les rentes de nos assurés sur le long terme. Ce faisant, nous veillons par exemple à financer les paiements courants par les recettes de primes. Nous évitons ainsi de devoir vendre des actifs en temps inopportun, et nous pouvons aussi agir de façon anticyclique et acheter lorsque les prix sont bas. De cette manière, nous pouvons nous permettre d'investir dans des placements assortis de primes de risque plus élevées que d'autres assurances.

Markus Dürr: La gestion de nos placements est entre les mains d'un excellent staff, capable de mettre en œuvre rapidement ses idées et animé d'un bon esprit d'équipe.

Felix Weber: Ce qui coûte très cher en revanche, c'est le hedging, la couverture des risques de change inhérents aux placements. Les coûts générés ont considérablement augmenté avec l'introduction des taux d'intérêt négatifs. Face à des perspectives de rendement de toute façon déjà faibles, ce poste représente un lourd fardeau. Il est toutefois parfaitement judicieux de continuer à couvrir les risques liés au change.

Une mégatendance qui touche directement la Suva: la Suisse évolue de plus en plus vers une société des services, le nombre de métiers dans le secteur de l'industrie diminue, le marché de la Suva se contracte.

Markus Dürr: C'est vrai, la Suva est confrontée à un dilemme stratégique.

Felix Weber: La révision de la loi sur l'assurance-accidents (LAA) entrée en vigueur au début de l'année ne laisse guère d'options stratégiques permettant de compenser cette contraction du secteur secondaire. En effet, nous ne pouvons pas vendre des biens matériels du jour au lendemain ou offrir nos services dans un autre pays. Les branches que nous assurons sont clairement définies dans la loi. Notre marge de manœuvre est limitée et nous restons captifs de ce dilemme stratégique jusqu'à la prochaine révision de la LAA.

Markus Dürr: Nous avons attendu cette révision de la LAA pendant dix ans. L'assujettissement de toutes les entreprises du secteur de la santé à la Suva aurait été pertinent. Mais le Parlement en a décidé autrement. On ne peut manifestement rien changer aux branches qui peuvent être assurées à la Suva. En revanche, nous disposons maintenant d'une sécurité de planification. Celle-là même qui nous a permis de concevoir notre nouvelle stratégie.

Quels sont les principaux éléments de cette stratégie?

Markus Dürr: Elle est une manière de réagir face aux mégatendances que vous avez évoquées, à savoir la contrac-

Principaux chiffres-indices de l'exercice 2016



1 996 880

personnes assurées
(travailleurs à plein temps,
sans les chômeurs et l'ass.
fac. des chefs d'entreprise)



127 900

entreprises assurées



461 010

accidents et maladies
professionnels enregistrés



4224

collaborateurs
(3375 postes à plein temps)

tion de la part de marché, le bas niveau des taux d'intérêt et les taux négatifs, la numérisation et l'augmentation du nombre d'accidents durant les loisirs. Cela dit, nous vérifions aussi si l'un ou l'autre dispositif mis en place est peut-être trop lourd.

Felix Weber: La numérisation constitue aussi une opportunité de renforcer l'efficacité de la gestion des cas. Jusqu'à présent, nous avons procédé à une numérisation ponctuelle. Désormais, nous devons repenser complètement notre modèle de gestion, du moins certains processus de celui-ci, dans une mise en perspective numérique. Avec la nouvelle stratégie «avance», nous voulons jouer l'atout de notre caractère unique: nous sommes les seuls à offrir des prestations de prévention, d'assurance et de réadaptation en une seule main et de façon coordonnée.

Les accidents professionnels diminuent depuis des années, tandis que les accidents non professionnels augmentent. Qu'est-ce que cela signifie pour vous, le plus grand assureur-accidents?

Felix Weber: Nous devons renforcer la prévention globale. Cela signifie que nous devons accorder la même priorité aux accidents professionnels qu'aux non professionnels. Nous souhaitons également soutenir les entreprises dans le développement d'un système de gestion de la santé dans l'entreprise, qui va des modules de prévention à la gestion des absences. Il s'agit au demeurant de l'une des activités accessoires que la nouvelle loi sur l'assurance-accidents nous autorise à exercer.

Markus Dürr: La part des accidents professionnels diminue naturellement aussi grâce aux efforts déployés par la Suva. Dans le cadre de nos programmes de prévention, nous travaillons en collaboration étroite avec les branches et les entreprises assurées.

Felix Weber: Nous œuvrons, en particulier aussi auprès des apprentis, pour que cette culture de la sécurité que nous développons dans les entre-

prises soit également appliquée à la maison lors des travaux de bricolage ou dans l'exercice d'un sport. Bref, nous aimerions amener tout un chacun à se demander s'il est vraiment sensé de dévaler une rue escarpée sur des rollers en maillot de bain.

A la fin de l'année, votre décision de renoncer pour l'instant à l'engagement de détectives dans le cadre de la lutte contre la fraude à l'assurance a fait les gros titres. La Cour européenne des droits de l'homme avait jugé insuffisantes les bases légales actuelles en la matière. Quelle sera la suite?

Markus Dürr: Nous espérons que la loi sera adaptée le plus rapidement possible. C'est ce que nous voulons tous. Il est tout simplement inadmissible qu'une fraude à l'assurance reste impunie.

Felix Weber: La Suva a soumis à l'Office fédéral des assurances sociales une proposition de création d'une base légale pour l'engagement de détectives. Il faut toutefois mettre les choses dans leur contexte: au cours de l'année écoulée, nous avons traité 950 cas suspects et avons eu recours à des détectives dans neuf cas. Cela montre que nos collaborateurs se rendent sur place uniquement si toutes les autres investigations n'ont pu fournir une preuve définitive. Leur intervention est une solution de dernier recours.

La lutte contre la fraude à l'assurance est-elle profitable?

Felix Weber: Elle est profitable aussi bien sur le plan matériel que sur le plan immatériel. Les gens doivent savoir que la Suva est très attentive et qu'en agissant avec vigilance, elle exerce un effet préventif et conforte les assurés dans leur certitude que l'argent de leurs primes n'est pas utilisé de manière abusive. Nous employons actuellement treize personnes qui enquêtent sur les cas suspects. Dans quatre cas examinés sur dix, le doute est fondé. Nous avons économisé ainsi environ 18 millions de francs en 2016. Grâce aux retours



Recettes de primes brutes:

4,1
milliards de francs

Masse salariale assurée AAP
(assurance contre les accidents professionnels):

147,8
milliards de francs

Investissement
dans la prévention
(maladies et accidents professionnels et non professionnels):

108,5
millions de francs

Résultat de l'exercice
après réduction du
fonds de compensation:

32
millions de francs

Prestations d'assurance
versées:

4,2
milliards de francs

Frais d'exploitation:

700
millions de francs

d'informations de nos clients et aux discussions sur les réseaux sociaux, nous savons aussi que la lutte contre la fraude est largement valorisée par la société.

L'année prochaine, la Suva aura cent ans. Vous avez abordé brièvement la question du dilemme stratégique dans un contexte de contraction de la part de marché. Je vous pose la question sans détour: la Suva aura-t-elle encore longtemps sa raison d'être?

Markus Dürr: Le modèle Suva connaît un grand succès et aura pour longtemps encore sa raison d'être. Il protège les travailleurs, mais pas seulement, les employeurs veulent aussi éradiquer les accidents dans leurs entreprises avec les souffrances et les coûts élevés qui en découlent. La paix du travail, si chère à la Suisse, repose largement sur le dialogue et le contact personnel entre les acteurs de gauche et de droite. A ce titre, la Suva joue un rôle important. Car elle appartient aux assurés et donc aux partenaires sociaux représentés paritairement au sein du Conseil de la Suva.

Felix Weber: Pour poursuivre sur la voie du succès, nous devons identifier et anticiper les défis qui nous attendent. Dans dix ans, beaucoup de thèmes de prévention auront changé; pensez par exemple aux véhicules autonomes ou à l'automatisation dans les entreprises. Avec notre modèle qui allie prévention, assurance et réadaptation, nous devons constamment nous orienter sur de nouveaux risques.

Interview: Daniel Ammann

Amiante: la question à se poser



Pour se protéger de l'amiante, les ouvriers du bâtiment doivent toujours se poser cette question: l'ouvrage a-t-il été construit avant 1990? Si la réponse est «non», il n'y a pas de danger. Dans le cas contraire, le risque de présence d'amiante est particulièrement élevé: ce produit a été importé et utilisé en Suisse jusqu'en 1990. Dans la mesure où de nombreux bâtiments datant de cette époque font l'objet de travaux de transformation ou de rénovation, il est indispensable de faire le point sur les éventuels matériaux amiantés utilisés avant d'entreprendre quoi que ce soit.

La Suva teste actuellement un module de sensibilisation aux risques de l'amiante, dont le fil rouge est l'histoire fictive de Ralph Berg, un homme qui a succombé en l'espace de trois mois

seulement à une asbestose après avoir inhalé 40 ans plus tôt des fibres d'amiante sur un chantier. L'enregistrement audio du bruit de son respirateur artificiel à l'hôpital impressionne les participants. Les fibres d'amiante exposées permettent de comprendre immédiatement pourquoi elles ne sont pas visibles à l'œil nu. Une série de photos de bâtiments montre aussi pourquoi il est difficile d'évaluer l'année de construction d'un ouvrage. Un module pratique pour mieux prendre conscience des risques de l'amiante. // rmu

Causes d'accidents en Suisse

Dans le cadre de l'assurance obligatoire, les assureurs-accidents ont répertorié 814 000 accidents en 2016. Les différences régionales sont parfois importantes selon les branches économiques et la taille ou la situation géographique du canton. Le lieu de résidence ayant une influence sur les activités pratiquées, les accidents durant les loisirs sont plus nombreux dans les cantons montagneux que dans les régions de plaine. C'est le Jura qui en totalise le plus, avec 148 accidents pour 1000 travailleurs à plein temps. Viennent ensuite Glaris et les Grisons. Les cantons en dénombrant le moins sont Genève, Zoug et le Tessin.

Les régions de sports d'hiver affichent le plus d'accidents non professionnels, mais aussi le plus d'accidents de sport: les Grisons en enregistrent 67 (dont 29 imputables aux sports de neige) pour 1000 travailleurs à plein temps. Ils sont suivis par Glaris (65) et le Jura (61). Glaris fait état de chiffres élevés en termes d'accidents de randonnée, tandis que le Jura est surreprésenté concernant les accidents de hockey sur glace.



C'est pour les Tessinois et les Genevois que les assureurs-accidents dénombrent le moins d'accidents de sport. Au Tessin, cela s'explique par la part élevée de frontaliers parmi les travailleurs. Ce sont les assurances-maladie italiennes qui prennent en charge les frais de traitement lorsqu'ils sont victimes

d'un accident non professionnel dans leur pays.

Les accidents de sports de balle sont bien plus nombreux que ceux dus aux sports de neige ou à la randonnée en montagne: en Argovie, on en compte deux fois plus. Dans ce canton, il s'agit principalement d'accidents de football.

On constate des différences notables pour les accidents «importés». Le nombre d'accidentés résidant hors du canton est parfois nettement supérieur à celui des victimes locales: c'est le cas d'Obwald, avec des accidentés non-résidents plus nombreux de 23 % que les accidentés obwaldiens, mais aussi des Grisons et d'Appenzell Rhodes-Intérieures. Nidwald et Zoug présentent une fréquence d'accidents élevée hors de leurs limites, alors que le Valais et les Grisons enregistrent davantage d'accidents «internes». // rmu

➔ www.unfallstatistik.ch

Sortir le grand jeu

Des comédiens portant plâtres, attelles et bandages ont déambulé dans les filiales de la coopérative Migros Lucerne. But de la manœuvre: sensibiliser clients et collaborateurs aux risques de chutes et faux pas.



La présence, en ce samedi printanier, de nombreuses personnes portant plâtres, attelles et bandages dans les rayons de la Migros du centre commercial du Länderpark, à Stans, n'a pas manqué d'attirer les regards des clients «normaux». Comme ce fut le cas de Renata Capoferri, par exemple, bras en écharpe et visage tuméfié, alors qu'elle tentait de remplir son panier de légumes.

Heureusement, comme les autres comédiens qui avaient investi le magasin ce jour-là, elle n'était aucunement blessée. «Notre mission était de sensibiliser les clients et les collaborateurs aux risques de chutes dans les escaliers», explique-t-elle. Elle a donc passé la journée à parler de cette problématique avec les innombrables passants rencontrés ce jour-là.

50 000 accidents, des coûts faramineux

«Cette action visait surtout à donner un visage aux accidents et à favoriser une prise de conscience dans la population», précise Raphael Ammann, chef de la campagne «Chutes et faux pas». Si le sujet des accidents de ski et de sport est fréquemment abordé, celui des chutes et faux pas l'est beaucoup moins. «Un peu comme s'il était honteux de se blesser en trébuchant ou en tombant.» Et pourtant: les assureurs-accidents enregistrent chaque année pas moins de 187 000 cas d'accidents de ce genre parmi les travail-



Faire ses courses après une chute: un tour de force. // Alma Johanns

leurs assurés, dont près de 50 000 chutes dans des escaliers. Coût total: environ 300 millions de francs.

«Avec Migros Lucerne, nous avons voulu rendre la statistique des accidents plus concrète et attirer l'attention sur les conséquences d'une chute dans les escaliers», poursuit Raphael Ammann. Dans le cadre du projet pilote mené au printemps dernier, les comédiens «blessés» ont arpenté le magasin du Länderpark ainsi que les filiales du Zugerland et du Surseepark. «L'action a bénéficié du soutien pragmatique de Migros Lucerne.» Les nombreuses réactions enregistrées au Länderpark prouvent que la Suva a visé juste. «Une mesure de prévention comme celle-ci est plus efficace que

n'importe quel dépliant», déclare Doris Spichtig, une cliente originaire de Rain (LU). «Se retrouver nez à nez avec une personne accidentée est une expérience qui ne laisse pas indifférent, même s'il s'agit d'un comédien.» // scd

➔ www.suva.ch/trebucher

i Nous vous proposons différents modules qui vous permettront de sensibiliser vos collaborateurs aux risques de chutes et faux pas. www.suva.ch/modulesdeprevention

Un accompagnement qui porte ses fruits

Ante Sola a perdu son index gauche dans un accident professionnel. Malgré des douleurs persistantes, il a pu retrouver un travail à l'issue de sa réadaptation, notamment grâce au coach qui l'a suivi à la Rehaklinik Bellikon.



Ante Sola a trouvé un nouvel emploi avec le soutien d'un job coach. // Dominic Büttner

Agé de 55 ans, Ante Sola ne passe pas inaperçu: il mesure en effet plus de 1,90 m. S'il est toujours vigoureux et dynamique malgré ses cheveux blancs, c'est en grande partie parce qu'il fait du sport depuis son plus jeune âge. «Mais à présent, je ne peux plus que nager et me balader», regrette-t-il. La faute à un accident professionnel.

L'index arraché

Il reconnaît toutefois avoir eu de la chance dans son malheur lorsqu'un jour de septembre, il y a quatre ans, sa main gauche est restée coincée dans une presse-plieuse qui lui a arraché l'index. «J'aurais bien pu y perdre toute la main», précise-t-il. Cet accident a été un choc pour lui, aussi bien physiquement que psychologiquement. S'il s'en est remis, c'est principalement grâce à sa famille, qui l'a soutenu sans relâche dans cette épreuve.

Il souhaitait plus que tout pouvoir retravailler un jour. Pour y parvenir, il a séjourné plusieurs semaines dans le service de réadaptation professionnelle de la Rehaklinik Bellikon. Il n'a pas tardé à faire

des progrès, et pas seulement sur le plan physique. Il a bénéficié d'une offre de coaching au poste de travail, conçue selon le modèle de l'«emploi assisté» et

Un taux de réussite élevé

La Rehaklinik Bellikon propose un soutien aux patients contraints de se réorienter professionnellement à la suite d'un accident ou d'une maladie. «Toute entreprise disposée à aider une personne à se réinsérer est la bienvenue», souligne Jonas Meier, chef du team réinsertion professionnelle. Dans le cadre de l'offre de coaching, la Suva collabore étroitement avec l'AI, qui prend en charge une partie des coûts de réinsertion. Une étude a montré que cet engagement en valait la peine: près de 70 % des personnes suivies ont pu réintégrer durablement le marché du travail.

destinée aux personnes handicapées, qui l'a également aidé dans sa recherche d'emploi.

Plus motivé que jamais

«Il est très important que les personnes accidentées puissent réintégrer le marché du travail», explique Maria Haldimann qui l'a épaulé à Bellikon. La motivation est primordiale en vue du succès de la réinsertion professionnelle. «Il est également essentiel de trouver un employeur disposé à accompagner l'assuré dans sa réinsertion sur le marché du travail primaire.» Dans le cas d'Ante Sola, ces deux conditions étaient réunies. Il travaille aujourd'hui à 50 % comme agent d'exploitation pour la ville de Zurich. Malgré des douleurs persistantes, il reste optimiste. Il est reconnaissant à l'égard de la Suva, et notamment envers Maria Haldimann. «J'avais besoin d'un tel soutien pour recouvrer mon autonomie.» // scd

→ www.rehabellikon.ch
→ www.suva.ch/reinsertion

Bien assurer les salaires



Il n'est pas rare que les personnes ayant un lien personnel avec l'employeur perçoivent une rémunération inférieure aux salaires conformes au marché. Dans certaines circonstances, une femme aidant son mari à gérer sa société gagnera nettement moins que si elle exerçait une activité comparable dans une autre entreprise. Afin de garantir malgré tout des prestations d'assurance et des primes adaptées, il est possible d'assurer le salaire correspondant aux usages professionnels et locaux. Si ce dernier est supérieur au salaire effectif, il sera alors considéré comme le gain assuré. Il en va de même pour le calcul des primes: c'est le salaire le plus élevé qui doit être indiqué sur la déclaration des salaires. // rmu

→ www.suva.ch/3824.f

Fitness pour les sportifs et les sédentaires

Vous lisez ces lignes assis à votre bureau? Et vous ne bougez pas beaucoup? Ni au travail ni pendant vos loisirs? Alors, vous faites partie des sédentaires.

Rester trop longtemps assis peut occasionner des maux de dos dus à une mauvaise posture. La Suva vous aide en vous proposant un nouveau programme de fitness à pratiquer sous forme de pauses actives sur votre lieu de travail. Le programme de fitness de la Suva permet de s'assouplir tout en améliorant son tonus musculaire. Comme l'explique Corinne Decurtins, cheffe de la campagne exercice physique à la Suva: «Si vous les pratiquez régulièrement, nos pauses actives vous permettront d'évacuer les tensions, mais aussi de booster votre mémoire». Le programme de fitness pour les sédentaires inclut des exercices pour détendre la nuque, tonifier les muscles des jambes, assouplir le dos et travailler l'équilibre.

Vous êtes de ceux qui aiment bouger et font beaucoup de sport? «Dans ce cas, il est d'autant plus important de renforcer votre musculature, renchérit Corinne



Decurtins. Avoir une bonne condition physique réduit le risque de blessure et constitue une condition préalable à une bonne technique».

La Suva a conçu différents exercices de base à faire pendant 10 ou 15 min à raison de deux à trois fois par semaine. Ce programme centré sur le développe-

ment de la force, de l'équilibre et de la souplesse vous aidera à prévenir les foulures, les claquages et les déchirures ligamentaires. // rmu

→ www.suva.ch/mouvement

Vos idées pour prévenir les accidents de football

La Suva avait invité les groupes cibles et le grand public à proposer des idées de mesures de prévention des accidents de football sur la plateforme de crowdsourcing «atizo.com». Un jury composé de joueurs, d'entraîneurs, d'arbitres et de collaborateurs de la Suva vient d'élire les six meilleures parmi les nombreuses contributions soumises. Voici quelques exemples:

- une appli avec de précieux conseils de prévention des accidents pour les entraîneurs
- la désignation au sein de chaque équipe d'un «ambassadeur de la prévention», par analogie aux préposés à la sécurité dans les entreprises
- la possibilité, comme pour les courses de chevaux, de parier sur l'équipe la plus fair-play

Les meilleures idées retenues sont en cours de développement et de mise en œuvre. // rmu

→ www.suva.ch/football

Accident de sport ou accident du travail?

Les entreprises devraient se renseigner sur les activités sportives de leurs collaborateurs: s'ils sont rémunérés par un club, un accident de sport sera pris en charge par l'assureur-accidents du club. Les clubs versant des salaires, des frais ou des primes à leurs joueurs sont considérés comme des employeurs. En Suisse, tout employeur doit assurer ses salariés contre les accidents. Si un footballeur amateur percevant des indemnités substantielles d'un club se casse la jambe, il s'agit d'un accident du travail qui ne peut être déclaré comme accident non professionnel à la Suva. En 2015, la caisse supplétive LAA a demandé aux clubs de faire le point sur leur situation en matière d'assurance. A l'avenir, la Suva procédera à des contrôles plus poussés en cas d'accident de sport. Elle n'allouera aucune prestation aux accidentés percevant des indemnités assimilées à un salaire. Une attention particulière sera portée aux sports occasionnant de nombreux accidents. // rmu

→ www.suva.ch/news-f

Impressum

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 51 11, fax 041 419 58 28
www.suva.ch; benefit@suva.ch

Rédactrice en chef

Regula Müller (rmu)

Conception et mise en page

Tina Braun

Contributions à la présente édition

Nadia Gendre (gnc), Alois Felber (afe), Daniel Schriber (scd), Daniel Ammann, Antoine Rüt

Traductions

Team gestion des langues de la Suva

Photographie

Dominik Wunderli, Fabian Scheffold, Christoph Schürpf, Alma Johanns, Keren Bisaz, Dominic Büttner

Illustration

Hahn+Zimmermann

Commandes et changements d'adresse

Suva, service clientèle, case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 58 51, fax 041 419 59 17
E-mail: service.clientele@suva.ch
Reproduction souhaitée avec mention de la source.
«benefit» paraît quatre fois par an.

Impression avec bilan neutre en CO²:
www.myclimate.org/fr

Le modèle Suva

Les quatre piliers de la Suva

- La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.
- La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée du Conseil de la Suva, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.
- Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.
- La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.

Deux alliés de poids



En signant la Charte de la sécurité, Swisscom et Nestlé, deux des plus grandes entreprises du pays, font un pas en avant pour plus de sécurité au travail. Urs Schaeppi, CEO de Swisscom, l'affirme: «Le respect des exigences de sécurité au travail est l'une de mes principales préoccupations.» En adhérant à la Charte, l'entreprise de télécommunications envoie un signal fort en faveur des règles prônées. Chez Nestlé également, la santé et la sécurité des collaborateurs passent avant tout. Paul Bulcke, CEO du groupe, le confirme: «Chaque accident est un accident de trop». Il est essentiel à ses yeux que chacun des collaborateurs de l'entreprise sache qu'il peut dire «STOP» en cas de danger. // rmu

→ www.charte-securite.ch

Un morceau de dent en moins

Un fragment de coquille de noix dans un croissant fourré ou un grain de sel sur un bretzel suffisent à provoquer un dégât dentaire. Mais la Suva n'assume pas automatiquement les coûts dans les deux cas. En cas de lésion dentaire, elle se demande toujours si le corpus delicti fait partie intégrante du mets consommé.

Par exemple, un pain aux cinq céréales contient des graines, et sur le bretzel se trouvent des grains de sel. De même, chacun sait que les galettes des Rois cachent une fève. Dans ces cas-là, la Suva ne prend pas en charge le traitement dentaire. Il en va autrement si un fragment de coquille de noix se trouve dans le croissant fourré, un éclat d'os dans la saucisse ou un caillou dans le bol de riz. Ces corps étrangers ne font pas partie du mets.

Question

Dans lequel des cas suivants la Suva assume-t-elle les coûts?

Réponses possibles

- A Lésion dentaire due à un bouton de chemise dans une salade**
- B Lésion dentaire due à une noisette dans du chocolat aux noisettes**
- C Lésion dentaire due à un grain de pavot sur un petit pain au pavot**

→ www.suva.ch/concours

→ www.suva.ch/news-f

❖ Clôture du concours: 20 octobre 2017



1^{er} prix: une tablette Samsung

2^e prix: une caméra sous-marine Nikon

3^e prix: un panier à pique-nique

4^e – 10^e prix: deux places de cinéma chacun

Solution de la dernière édition

Combien de personnes travaillant à l'extérieur sont-elles chaque année atteintes d'un cancer de la peau?

B: Environ 1000

→ www.suva.ch/chaieur

❖ Les gagnants ont été informés par écrit. Leurs noms sont publiés sur www.suva.ch/benefit-f.

La sécurité dès la planification

Schäfer Holzbautechnik AG, société sise à Dottikon (AG), investit beaucoup dans la sécurité au travail et intègre les mesures de protection dès la planification des processus afin de garantir les conditions de sécurité requises même en situation de stress.



Les dispositifs antichute sont mis en place à l'atelier de montage.

«Lorsque je présente à mes collègues une nouvelle idée pour améliorer la sécurité au travail, il arrive qu'ils lèvent les yeux au ciel», explique Daniel Küng, préposé à la sécurité chez Schäfer Holzbautechnik AG. Des changements qui souvent paraissent pourtant évidents après coup, comme ce fut le cas lors de l'achat d'une plateforme élévatrice destinée à prévenir les chutes.

Daniel Küng ne ménage pas ses efforts pour la prévention des accidents. Il organise une «action sécurité au travail» une fois par mois pour faire réviser une règle vitale aux 65 collaborateurs de l'entreprise ou discuter avec eux d'un danger récemment identifié.

Signaler les problèmes

Pour Daniel Küng, les chutes à l'intérieur d'un ouvrage constituent le principal risque d'accident. Des mesures de protection sont prévues à partir de 3 m de hauteur de chute. Pour les toitures inclinées, ces mesures sont souvent

nécessaires uniquement pour le dernier mètre. Leur mise en place prend presque autant de temps que les finitions. «Si un orage est annoncé, nous renonçons à ces mesures de protection», déclare Daniel Küng. Il estime que la sécurité est un facteur qui doit être pris en compte dans la planification des travaux. «Les dispositifs de protection sont installés à l'atelier de montage. Sur place, il n'y a plus qu'à s'encorder.»

Lorsque ses collaborateurs travaillent sur des chantiers externes, Daniel Küng a régulièrement l'occasion de constater qu'ils ont assimilé les règles vitales: «Il n'est pas rare que l'un d'eux m'appelle après une demi-journée pour m'informer du non-respect d'une prescription.» Daniel Küng se charge alors de faire rétablir les conditions de sécurité requises. // rmu

➔ www.suva.ch/regles

L'avis de l'expert



Markus Sidler, spécialiste de la sécurité à la Suva, évalue l'approche de la société Schäfer Holzbautechnik AG.

Votre avis sur les mesures de sécurité prises dans votre entreprise?

Le personnel suit régulièrement des cours de sécurité au travail et de protection de la santé ainsi qu'une instruction mensuelle portant, par exemple, sur une règle vitale pour la branche de la construction en bois.

Outre les chutes, quels sont les dangers auxquels sont confrontés vos collaborateurs?

Le transport des éléments en bois au moyen des équipements de levage présente également des risques d'accident. Les enquêtes menées après la chute d'un élément montrent souvent que l'accessoire de levage n'a pas été utilisé correctement ou n'était pas suffisamment ancré dans la construction. L'entreposage vertical des éléments présente aussi des risques: s'ils ne sont pas suffisamment sécurisés, il suffit d'un rien pour qu'ils glissent ou se renversent.

Vous êtes d'accord sur le fait que la sécurité au travail commence dès la planification?

Tout à fait. Dans cette branche, les travaux de montage avancent vite. Si la sécurité au travail n'a pas été suffisamment prise en compte en amont et que le matériel de sécurité nécessaire n'est pas disponible, le chef de chantier aura du mal à appliquer les mesures de protection requises.

Un apprenti en toute sécurité

Maxence Savoy, 19 ans, termine cette année son apprentissage de maçon dans l'entreprise Coquoz Constructions SA à Bossonnens (FR). Pour son travail de certificat, il a choisi d'aborder la sécurité, avec son regard d'apprenti. Texte: Nadia Gendre // Photo: Keren Bisaz



Gilbert Coquoz veille à ce que Maxence Savoy accomplisse son apprentissage en toute sécurité.

Quand il parle de son métier de maçon, ses yeux bleus translucides pétillent, son visage s'illumine. Maxence adore travailler avec ses mains, toucher les matériaux comme le bois, la brique, le ciment. Surtout, il aime être dehors. Pourtant, ses débuts comme apprenti maçon ont été durs. Son travail est difficile et parfois risqué. D'ailleurs, dans sa volée, 8 apprentis sur 20 ont abandonné durant la première année.

Apprivoiser les obstacles

Maxence se souvient bien de son premier jour d'apprentissage: «Mon chef m'a donné un casque, une paire de lunettes de protection, un pied de biche et un marteau. J'ai dû commencer par décoffrer des fenêtres et des portes. Le soir, j'avais tellement mal aux poignets et aux jambes que je me suis demandé ce que je faisais là!». La fatigue, le manque d'endurance et le froid sont les premiers gros obstacles à surmonter. «Plus j'avancais, plus j'étais fatigué et moins j'étais attentif», raconte l'apprenti devenu entre-temps un beau jeune homme qui a pris 15 kg de muscles. Autres exigences auxquelles l'apprenti doit rapidement faire face: la pression du temps et des coûts.

Son entreprise, sensible au gaspillage, lui demande de réfléchir pour éviter les déchets et limiter les coûts. «Quand on casse, on va faire réparer!», explique le jeune fribourgeois. Son quotidien n'est pas toujours simple. Mais il s'accroche, encouragé par Florian, le fils du patron qui effectue son apprentissage avec lui. La bonne ambiance sur les chantiers contribue aussi à l'épanouissement du jeune homme dans son travail.

Apprentissage en toute sécurité

Chaque année, 25 000 apprentis sont victimes en Suisse d'un accident professionnel, dont 3 sont mortels. Le risque d'accident au travail chez les apprentis est bien plus élevé que chez leurs collègues expérimentés. Sensibilisez vos apprentis et assurez-leur un apprentissage sans accident. La Suva met à votre disposition toute une documentation sur ce thème.

www.suva.ch/apprentis

Le train corse sert à tout

Octroyer un temps d'adaptation et faire confiance

«On m'a tout de suite fait confiance et on m'a confié de vrais travaux. Je n'étais pas là juste pour balayer! On m'a expliqué, on m'a montré et on m'a laissé faire...». Rien ne remplace l'expérience. Et c'est seulement à partir de la deuxième année d'apprentissage que Maxence se sent vraiment à l'aise avec son métier. «Un apprenti qui débarque sur un chantier est inexpérimenté; il lui faut un temps d'adaptation et un bon encadrement», souligne Gilbert Coquoz, le patron de Maxence qui aime mettre ses apprentis en avant. «Plusieurs d'entre eux ont fini premiers du canton», précise-t-il fièrement. Selon lui, la sécurité ne s'explique pas le premier jour, et pas avec des papiers. «Il faut bien réfléchir à qui on confie ses apprentis. J'ai la chance d'avoir des chefs d'équipe qui adorent les jeunes et qui ont du plaisir à les former!».

Respecter les collègues et les règles de sécurité

Gilbert Coquoz investit beaucoup pour la sécurité de ses employés et a signé la Charte de la sécurité. Il se rend régulièrement sur les chantiers pour rappeler les règles vitales ou les bons comportements. «Il arrive toujours au «mauvais» moment!», raconte l'apprenti en souriant. Confiant, le jeune homme ne pense pas à l'accident même s'il en a vécu quelques-uns: éclats de béton dans les yeux, doigt écrasé par un panneau de 60 kg (qui lui a valu une semaine d'arrêt), etc. Mais il a particulièrement été marqué par celui d'un collègue dont le doigt est resté croché à la grue. «On entend hurler... ça refroidit!». Ce genre de situation sensibilise, c'est certain, mais pas tout le monde a priori. Un chantier nécessite l'intervention de différents corps de métiers qui ne se respectent pas toujours. «Ça me rend fou de voir comme les gars ne font pas attention à eux ou aux autres», confie Maxence qui déplore les nombreuses fois où des barrières de sécurité sont déplacées par confort personnel ou des employés viennent sur les chantiers sans casque, avec de simples baskets. Ces manquements récurrents l'ont motivé à réaliser son travail de certificat sur ce sujet. Maxence rêve de devenir chef d'équipe, puis contremaître. Il aimerait se spécialiser dans les travaux spéciaux (béton projeté, tunnels voire usage d'explosifs) – travaux pour lesquels la sécurité est un impératif! Il l'a bien compris et il conclut: «A 20 ans, la sécurité c'est plus important que l'accident! J'ai toute une vie devant moi!».

Les vieux Corses l'appellent le Trinichellu. Aujourd'hui blanc, lisse et banalement aérodynamique, il évoque un suppositoire. Mais à l'époque, le train corse était un caractère: carré, le toit rouillé, la peinture ternie, ce dragon crachait la fumée et torturait bruyamment l'acier des rails. Transportant choses et gens sur d'austères banquettes de bois, il servait à tout, traversant des paysages sublimes à un petit 40 km/h, poussant le cri de Tarzan à chaque tunnel pour chasser le bétail en quête de fraîcheur.

Le grand chic de cette attraction touristique d'un autre âge: solidement cramponné, s'hypnotiser en fixant le tremblement des rails, dont la pose incertaine justifie l'autre surnom du train, le TGV (Train à Grosses Vibrations). Sur les ponts, sa large carrure frôlant les parapets, il jouait le danseur de corde sur l'abîme. Bref, le touriste était fasciné, dépaycé, un peu effrayé parfois, secoué et ravi.

Ce jour-là, le Trinichellu parti d'Ajaccio sautille vers Corte. A la gare de croisement, le mécanicien descend et s'installe à la terrasse du café. Arrive l'autre train, joliment en retard. Le mécano rejoint son collègue. Accolades viriles, tapes sur l'épaule, un verre, un sandwich, un second verre, un long conciliabule mystérieux, et les deux hommes se décident enfin à redémarrer. Deux kilomètres plus loin, dans un bois, la vitesse tombe: 15 Km/h, dix, cinq. On parcourt quelques centaines de mètres au pas, le chauffeur et le contrôleur scrutant intensément les deux côtés de la voie. Puis le train s'arrête au milieu de nulle part, les deux hommes descendent, fouillent un peu, et remontent à bord, brandissant triomphalement la magnifique bartavelle foudroyée en plein vol par la loco des collègues. Avant de repartir plein gaz dans un hurlement triomphal. Quand je vous disais que le Trinichellu sert à tout. Il remplace même le fusil du braconnier.



Antoine Rûf
Journaliste



Theo Maurer porte secours aux victimes lorsqu'il est impossible à la Rega de rejoindre le lieu de l'accident.

Sauveteur de l'extrême

Chef de formation et sauveteur au sein de la fondation Secours Alpin Suisse SAS, Theo Maurer (55 ans) vient au secours des victimes lorsque la Rega ne peut se rendre sur le lieu de l'accident, ce qui le conduit souvent sur des terrains difficiles d'accès où il doit évaluer correctement les risques pour ne pas mettre sa vie en danger.

Texte: Regula Müller / Photo: Martin Rindlisbacher (Rega)

«Dès que je suis de nouveau en sécurité, j'appelle ma femme», avoue Theo Maurer. Ce rituel évite à cette dernière de s'inquiéter inutilement lorsque son mari part en mission. Cela fait désormais 35 ans que cet homme au physique d'athlète donne de son temps au Secours Alpin Suisse. En 2001, il a été nommé préposé aux secours puis, 7 ans plus tard, chef de formation pour toute la Suisse. S'il a suivi cette voie, ce n'est pas uniquement par amour de la montagne. Ce qu'il apprécie par-dessus tout, ce sont la diversité des missions et l'absence de routine. «Sauver des vies est une source de satisfaction incroyable. Voilà pourquoi je fais ce travail.» Il arrive que des personnes auxquelles il a porté secours le contactent ensuite pour le remercier. «Cela me motive encore plus.»

Le SAS est une fondation financée par le Club Alpin Suisse CAS et la Rega, qui regroupe 2929 sauveteurs bénévoles. Le pays compte 86 stations de secours gérées par sept associations régionales. Les sauveteurs exercent une activité professionnelle et sont sollicités par la fondation quand la Rega a besoin d'eux.

«Du fait de mon engagement auprès du SAS, je suis devenu plus prudent.»

Par exemple en cas d'intempéries, lorsque les hélicoptères ne peuvent pas voler, ou pas suffisamment haut. Ils doivent alors se rendre à pied sur le lieu de l'accident. Sauvetage suite à une avalanche, recherche de randonneurs dans des zones accidentées, secours à des personnes tombées dans le vide: les missions sont aussi diverses que périlleuses. Le SAS dispose donc de spécialistes pour les interventions en hélicoptère et en canyoning, des médecins et des maîtres-chiens.

Un corps sain et un mental d'acier

Préposé aux secours de la station d'Oberhasli, Theo Maurer est responsable de la région qui s'étend de Brienz aux cols alpins du Susten, du Grimsel et du Joch. En 2016, son équipe a effectué 44 interventions. Les sauveteurs de garde se tiennent prêts à partir à la moindre alerte. «Au printemps, nous avons dû nous rendre sur le lieu d'une avalanche à 19h30. En règle générale, les skieurs de randonnée rentrent chez eux vers midi». Les comportements

ont évolué ces dernières années. «Le matériel plus performant incite peut-être les gens à prendre davantage de risques.»

Une bonne condition physique et des nerfs solides sont indispensables à tout sauveteur. L'une des missions les plus difficiles de Theo Maurer a été le sauvetage d'un randonneur à 3000 m d'altitude. Celui-ci souffrait d'une fracture du fémur et a dû être transporté sous la pluie et la neige, en pleine nuit, sur un brancard. «Nous avons commencé à 16h et n'avons rejoint la route, où nous attendait l'ambulance, qu'à minuit.» Cette intervention a été très éprouvante d'un point de vue physique, mais pas sur le plan mental. L'expérience a été beaucoup plus douloureuse lorsqu'il a dû intervenir sans savoir que la victime d'une chute mortelle était l'enfant d'une famille qu'il connaissait. «Cette situation a été traumatisante.»

Evaluer le risque

Les missions du SAS ont souvent lieu dans des zones difficiles d'accès. Il incombe donc aux chefs d'intervention d'évaluer les risques pour leur équipe. En cas d'avalanche, il convient d'abord de définir si une deuxième coulée est possible ou non. Lors du sauvetage de personnes ayant dévissé, il faut veiller aux chutes de pierres, très dangereuses pour les secouristes. «En tant que chef d'intervention, je suis responsable de la sécurité de mon groupe.» Comme dans les situations extrêmes, la faculté de discernement diminue, il faut s'entraîner sans cesse à adopter le comportement adéquat en toute circonstance.

«Je suis devenu plus prudent lorsque je me balade en montagne.» Son amour pour les sommets, Theo Maurer l'a cependant conservé: «Lorsque je suis en Sardaigne pour les vacances, je passe la matinée à la plage, mais l'après-midi, j'enfourche mon vélo pour grimper dans la montagne.»

Accès aux infos en ligne

Téléchargez les nouveaux feuillets d'information, brochures et listes de contrôle sur notre site en entrant simplement la référence de la publication. Sur www.suva.ch/carte-commande-benefit, vous trouverez aussi toutes les nouvelles éditions sous forme de résumés.

E-Paper | Newsletter



Abonnez-vous à notre Newsletter, qui vous permettra chaque mois d'en savoir plus sur certains sujets d'actualité, nos campagnes, nos offres et nos services. La version e-paper vous permet quant à elle de recevoir la dernière édition du magazine «benefit» directement dans votre boîte de messagerie.

- www.suva.ch/newsletter-f
- www.suva.ch/benefit-f

Nouveau portail pour le programme des cours



Vous souhaitez suivre en 2018 une formation ou un perfectionnement en sécurité au travail ou en protection de la santé proposé par la Suva? Le nouveau programme des cours est maintenant en ligne et peut aussi être consulté depuis un appareil mobile. Remaniée, l'interface utilisateur du portail de formation de la Suva est désormais compatible avec les smartphones et les tablettes. Vous y trouverez aussi des outils numériques modernes qui vous aideront dans le cadre de votre formation. N'hésitez pas à y jeter un œil!

- Retrouvez le programme des cours sur www.suva.ch/cours

Incitations pour réinsertions en entreprise



La réinsertion des personnes accidentées au poste de travail est l'un des principaux objectifs de la Suva. Bien que la réinsertion relève en premier lieu de l'assurance-invalidité (AI), la Suva peut elle aussi, sous certaines conditions, élaborer avec les entreprises des mesures de maintien au poste de travail ou d'initiation à un nouveau poste pour des personnes accidentées et prendre en charge les frais qui y sont liés (jusqu'à 20 000 francs). Vous aimeriez en faire profiter l'un de vos collaborateurs ou pouvez proposer un tel poste? Vous trouverez plus d'informations, une vidéo ainsi qu'un formulaire de contact à l'adresse suivante:

- www.suva.ch/reinsertion

Maîtrisez les dangers grâce aux listes de contrôle



Actualisées en fonction de l'état de la technique, les listes de contrôle de la Suva vous aident à identifier les dangers dans votre entreprise. Le document «Travaux spéciaux de génie civil: forages de petit diamètre», par exemple, a été complètement remanié. Procédez-vous à une planification minutieuse lorsque vous réalisez de tels travaux? Utilisez-vous correctement vos machines? Vos collaborateurs sont-ils formés à ces tâches? Nos listes de contrôle vous permettront de vous assurer que vous utilisez en toute sécurité des engins de forage de petit diamètre. Les documents «Machines de chantier à conducteur à pied» et «Accès aux silos pour sable et gravier» ont eux aussi été actualisés.

Listes de contrôle remaniées:

- Travaux spéciaux de génie civil: forages de petit diamètre // 4 pages A4 // Réf. 67161.f
- Machines de chantier à conducteur à pied // 4 pages A4 // Réf. 67041.f
- Accès aux silos pour sable et gravier // 4 pages A4 // Réf. 67042.f

Pour votre panneau d'affichage



- Les règles vitales préservent des vies. En cas de non-respect, il faut dire STOP! // Affichette A4 // Réf. 55372.f
- Ne prenez pas votre chaise pour une échelle. // Affichette A4 // Réf. 55373.f

Finies les mauvaises surprises!

Une nouvelle factsheet vous aide à y voir plus clair lorsque vous faites appel à des tâcherons ou à des sous-traitants: en règle générale, leur activité est considérée comme étant dépendante. Vous devez donc vous acquitter des primes et cotisations aux assurances sociales. Seul leur statut en matière de droit des assurances sociales vous permettra de savoir avec certitude ce qu'il en est. Pour plus de sécurité, demandez à la caisse de compensation ou à la Suva une confirmation écrite pour l'activité en question.

- Occupation de travailleurs tiers – Informations concernant les tâcherons et les sous-traitants // Factsheet // 1 page A4 // Format PDF // www.suva.ch/3861.f

Coiffeurs: protégez vos mains lorsque vous lavez les cheveux!



Le problème des dermatoses dans la branche de la coiffure reste sous-estimé. Un tiers des coiffeurs est victime d'eczéma au moins une fois dans l'exercice de son activité et, toutes les deux semaines, un professionnel doit abandonner son métier. Il est pourtant simple de prévenir de telles affections: il suffit de porter des gants lorsque l'on utilise des produits chimiques agressifs et que l'on effectue un shampoing. Un nouveau site Internet sensibilise et informe les professionnels de la branche à ces questions et explique comment utiliser des gants adéquats sans que cela ne gêne le travail ni les clients. Vous y trouverez des informations, des vidéos, des astuces ainsi que des réponses aux questions les plus fréquentes concernant l'utilisation de gants dans les salons de coiffure.

- www.suva.ch/salon-de-coiffure

Liens directs vers les publications sur suva.ch

Vous recherchez une brochure ou une liste de contrôle dont vous connaissez déjà la référence? Il vous suffit de saisir dans votre navigateur une adresse Internet telle que www.suva.ch/xxxxx.f (xxxxx étant la référence de la publication) pour accéder directement à la page de téléchargement ou de commande du produit.

Musique et troubles de l'ouïe: quand est-ce trop fort?



Le bruit représente une menace pour notre ouïe, au travail mais aussi durant les loisirs. Vous souhaitez sensibiliser vos collaborateurs aux dangers liés à l'écoute de la musique à un volume trop élevé? Nos spécialistes leur montrent directement dans l'entreprise comment identifier les expositions sonores excessives et quelles peuvent être les conséquences de l'écoute de musique lors de concerts ou au moyen d'écouteurs. Nous leur expliquons l'importance d'un positionnement correct des tampons auriculaires et mesurons le volume sonore qu'ils soumettent quotidiennement à leurs oreilles. Commandez le module de prévention «Musique et troubles de l'ouïe»: entièrement remaniée, cette offre payante destinée à des groupes de 12 personnes au maximum garantit une expérience encore plus impressionnante grâce à de nouveaux outils.

- Informations détaillées et inscription sur www.suva.ch/modulesdeprevention

➤ Module: Santé

➤ Musique et troubles de l'ouïe

En bref

Nouveautés

- Vous changez les fenêtres d'un bâtiment? Faites attention au risque de chute! // Fiche thématique // 2 pages A4 // Format PDF // www.suva.ch/33090.f

Remaniements

- Parois de retenue sur les toits // Fiche thématique // 2 pages A4 // Format PDF // www.suva.ch/33023.f
- Travaux à la tronçonneuse // Fiche thématique // 2 pages A4 // Format PDF // www.suva.ch/33062.f
- Identifier, évaluer et manipuler correctement les produits amiantés – Règles vitales pour les techniciens des entreprises de recyclage // Brochure // 44 pages A6/5 // Réf. 84065.f

Les accidents peuvent avoir de lourdes conséquences physiques et financières.



Un accident peut coûter une fortune. Et vos primes d'assurance couvrent ces dépenses. Mais n'oubliez pas non plus de faire attention à vous. Moins il y a d'accidents, plus vos primes sont basses. www.suva.ch/accidentscoutentcher

suvarisk

Couverture à toute épreuve